

Fiche de renseignements

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

professeur-e ordinaire (100%) ou de professeur-e assistant-e en tenure track (100%) en sociologie

Caractéristiques du poste : Lancement et encadrement de recherches collectives financées par des fonds tiers ; participation aux recherches et aux activités scientifiques de l'Institut de sociologie, de la MAPS et de la FLSH ; organisation de manifestations scientifiques ; insertion dans les réseaux scientifiques nationaux (programmes doctoraux en particulier) et internationaux. La charge d'enseignement s'élève à 7 périodes de 45 minutes par semaine et chaque semestre (4 pour les PATT). Encadrement de mémoires et de thèses. Rattachement à l'Institut de sociologie.

Le poste est prioritairement orienté sur les méthodes quantitatives, avec une spécialisation en sociologie des inégalités (classe, genre, âge, etc.). Une spécialisation secondaire en sociologie économique serait un atout. Les candidat.e.s devront être en mesure d'enseigner les méthodes quantitatives et la sociologie des inégalités et de dispenser des enseignements au niveau Bachelor et Master dans des domaines de la sociologie au-delà de leur spécialisation. Les recherches des candidat.e.s s'inscriront en complémentarité avec les recherches des titulaires des deux chaires existantes (économie territoriale et sociologie des marchés).

Exigences : Les candidat.e.s doivent être titulaires d'un doctorat et avoir un dossier de publications de haut niveau et d'excellentes compétences en matière d'enseignement. La langue d'enseignement est le français. Les non-francophones doivent être en mesure d'enseigner en français après une période de 2 ans.

Rattachement : La professeure ou le professeur sera rattaché-e à l'Institut de sociologie en Faculté des lettres et sciences humaines.

Enseignement (7 heures hebdomadaires à répartir en le BA et le MA) (4 heures hebdomadaires dans le cas d'un-e PATT) :

- 4-5h cours et séminaire niveau bachelor, dans le cadre du pilier sociologie (cours de sociologie générale, méthodes quantitatives, sociologie des inégalités) (2-3h dans le cas PATT) ;
- 2-3h cours et séminaire niveau master, dans le cadre du pilier sociologie du master en sciences sociales (en fonction des spécialisations de la personne) (1-2h dans le cas PATT)

Encadrement : Participation à l'encadrement des étudiant.e.s et des collaborateurs et collaboratrices scientifiques, en particulier sous la forme de direction de mémoires et de thèses de doctorat.

Recherche : Lancement et encadrement de recherches collectives financées par des fonds tiers ; participation aux recherches et aux activités scientifiques de l'Institut de sociologie, de la MAPS et de la FLSH ; organisation de manifestations scientifiques ; insertion dans les réseaux scientifiques nationaux (programmes doctoraux en particulier) et internationaux.

Administration : Participation à l'administration de l'Institut de sociologie, de la MAPS et de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Inventaire des moyens à disposition :

- un poste d'assistant.e-doctorant.e (100% pour un PO, 75% pour un PATT) ;
- accès aux services de secrétariat de l'Institut de sociologie ;
- accès aux services des assistant.e.s-étudiant.e.s de l'Institut de sociologie ;
- budget de fonctionnement BSM (attribué à l'Institut et au poste) ;
- budget bibliothèque (attribué à l'Institut).

Nomination : la professeure ou le professeur est nommé-e d'abord pour une durée de quatre ans, éventuellement prolongée de deux ans. Après cette période, la confirmation de la nomination pour une durée indéterminée se fait sur la base d'une évaluation. La professeure ou le professeur est soumis-e à une procédure d'évaluation tous les six ans.

Traitement : Voir le site internet UniNE, <https://www.unine.ch/rh>.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2022 ou à convenir.

Délai d'envoi de la candidature : 06 Septembre 2021

Candidature : la candidature est à déposer sur le site www.unine.ch/candis (réf. FLSH-Socio) en un seul fichier pdf. Le dossier comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, les copies des titres obtenus, une liste de publications, une esquisse des recherches et enseignements envisagés et de la vision scientifique que la personne candidate souhaite développer (3 pages au plus) et une liste de trois expert.e.s capables d'évaluer les compétences scientifiques du candidat/de la candidate. L'envoi de publications sera demandé dans un deuxième temps.

Renseignements : D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du président du comité de recrutement, Prof. Olivier Crevoisier (olivier.crevoisier@unine.ch) ou du Doyen de la Faculté, Prof. P.-A. Mariaux (doyen.lettres@unine.ch), ainsi que sur le site de la Faculté (<http://www.unine.ch/lettres/home.html>) et de l'Institut de sociologie (<http://www.unine.ch/socio/accueil>).

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.